

Compte Rendu Conseil Municipal

Commune de Voué

Ouverture de la séance du conseil le 13.09.2019 à 19h00

Présents :

Monsieur Alain STEINMANN, Monsieur GRANDIDIER Laurik, Monsieur Franck MARIE, Madame BARRO Alexandra, Monsieur Philippe THOUARD, Monsieur Dominique RAMOS-LAGE, Madame Emmanuelle CHARTON, Monsieur Philippe COSSON,

Excusés :

Monsieur Olivier DESCROIZETTE a donné pouvoir à Monsieur Laurik GRANDIDIER, Mme Anne LEBAILLY a donné pouvoir à Alain STEINMANN, Monsieur David BOURQUI à donner pouvoir à Emmanuelle CHARTON

Absents :

Monsieur Daniel TRANCHAND, Madame Patricia DORSON, Madame STEVENIN Nathalie,

La séance du conseil débute par la lecture du dernier compte rendu du conseil municipal. Celui-ci est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

Votants : 8 participants + 3 pouvoirs

Points à l'ordre du jour :

1. Modification de budget – Section Investissement

Sur demande de la trésorerie et suite à la vente du frigo de la salle des fêtes pour une valeur de 600 €, cette somme sera inscrite au chapitre 024 – « cession Immobilisations »

Vote : 11 pour

2. Changement de la chaudière à la Mairie

La chaudière de la mairie doit subir de fortes réparations au vu de sa vétusté, il a donc été demandé plusieurs devis.

En retour il est présenté :

- Ets GRADASSI pour un montant TTC de 11797.09 €
- Ets C3S pour un montant TTC de 11712.00 €
- Ets ALJC pour un montant TTC de 10955.76 €

Il a été retenu le devis de la société ALJC pour un montant de 10955.76 €.

Vote : 10 pour – Madame alexandra BARRO n'ayant pas participé à la discussion et au vote.

3. Achat d'un véhicule type camionnette

Le coût des réparations s'avérant important sur le véhicule actuel de la commune, il a été décidé d'investir dans un autre véhicule.

NEUF : 3 devis de véhicules proposés

- Citroën JUMPER pour un montant de 24100.76 € (sans reprise de véhicule)
- FORD TRANSIT pour un montant de 21231.22 € (sans reprise de véhicule)
- PEUGEOT Expert PRO pour un montant de 17230.36 € (reprise du véhicule incluse de 1200 €)

Avant le vote, il a été présenté la possibilité de rachat d'un véhicule d'occasion avec les risques de réparations à venir.

1^{er} Vote : 8 pour – 3 contre pour l'achat d'un véhicule neuf

2^{ème} Vote : 11 pour l'acquisition du PEUGEOT EXPERT pour un montant de 17230.36 €

3^{ème} Vote : 11 pour la reprise de l'ancien véhicule BERLINGO par PEUGEOT pour un montant de 1200 € qui sera par ailleurs inscrite au chapitre 024 – section investissements

Mode de financement :

Le Maire expose au conseil les 3 modes de financement possible :

- Autofinancement par la dépense d'investissement
- Emprunt bancaire
- Crédit-bail avec valeur de rachat à 1% au terme des 60 mois.

A ce jour le budget « entretien Véhicule représente 3500 € par an. Le montant du crédit-bail proposé est de 352 € TTC mensuel soit 4224 € incluant le forfait entretien.

Vote du financement : 11 pour

Crédit-bail remboursable sur une durée de 60 mois – valeur de rachat 1% - contrat entretien inclus – Organisme bancaire : Crédit Mutuel – Mensualité estimée : 352 TTC maximum.

Donne pouvoir à Monsieur Le Maire pour signature :

- Cession du BERLINGO vers la concession PEUGEOT LA CHAPELLE SAINT LUC
- Signature des actes d'achats pour le véhicule PEUGEOT EXPERT AVEC LA CONCESSION Peugeot de la CHAPELLE SAINT LUC
- Signature du contrat de crédit-bail vers le crédit mutuel

4. Barrières de police

Il est proposé d'investir dans l'acquisition d'un lot de barrières de police.

Le montant estimatif se porte à 900 € TTC

Vote : 11 pour

5. Convention pour la reproduction de chats

Un nombre important de chats errants a été constaté dernièrement. Il est présenté par Emmanuelle CHARTON la possibilité d'établir une convention pour limiter voir réduire les chats errants. Celle-ci sera établie et mise en place dès le mois prochain. De plus, une campagne de « vaccination » sera proposée aux habitants afin de réduire la reproduction sauvage et donc le nombre de chats errants.

Vote : 11 pour

6. Devis honoraires pour l'étude de finalisation des travaux à l'église

Comme évoqué lors du conseil municipal du 13/06/2019, un devis de Monsieur Eric PALLOT – ARCHITECTE des monuments historiques, nous a adressé un devis pour l'évaluation des travaux de l'église.

Après lecture de celui-ci, le conseil présent vote pour 11 voix pour les démarches suivantes :

- Demander des devis à d'autres architectes
- Bien faire le point sur l'urgence actuelle de la finition du sol

Divers :

- Demande de mettre un abri fermé pour les poubelles situées sur le parking de l'école maternelle. Les odeurs et la vision s'avère insupportable pour les habitants et voisins.
 - ➔ Faire un achat identique au chalet installé sur le parking de la salle des fêtes pour un budget global de 600 €
 - ➔ Faire les travaux d'accueil si besoin

Vote : 11 pour

La séance a été levée à 21h30.